

**FICHE DE POSTE CHARGE (E) DE MISSION DEPARTEMENTAL(E) CASNAV  
1<sup>er</sup> degré  
ACADEMIE DE NICE  
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES**

Le CASNAV est une structure d'appui auprès de la rectrice et des inspecteurs d'académie directeurs académiques des services de l'éducation nationale. C'est un pôle d'expertise, une instance de coopérations et de médiation, un centre de ressources et de formation. Son activité centrale consiste à accompagner la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). L'objectif principal est l'organisation de la scolarité, l'accueil, la prise en charge et l'inclusion des élèves.

*L'académie de Nice accueille chaque année environ 3000 EANA (élèves allophones nouvellement arrivés) pour le premier et le second degré.*

<b>Intitulé du poste</b>	Chargé (e)de mission départemental(e) CASNAV pour le premier degré dans les Alpes-Maritimes Affectation pour une année probatoire. Poste à mi-temps
<b>Catégorie de poste concernée</b>	Titulaire ou contractuel de l'Education nationale. Professeur (e) du premier degré
<b>Lieu d'exercice</b>	Antenne départementale des Alpes-Maritimes du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes 53 Av. Cap-de-Croix, 06181 Nice Personnel itinérant (déplacements sur tout le département des Alpes-Maritimes)
<b>Mission particulière demandée au titulaire du poste</b>	<i>Sous l'autorité de l'IA IPR, référente CASNAV, et de l'inspecteur académique et en lien avec les coordonnatrices académiques et la DSDEN, le ou la chargé (e) de mission départemental coordonne et anime le réseau du CASNAV à l'échelle territoriale départementale dans le cadre de la circulaire du 2 octobre 2012 relative à l'organisation des CASNAV.</i>  <i>Son action s'inscrit dans la cohérence d'une politique académique. Il assure le relais dans le département et facilite l'articulation des actions menées aux différentes échelles.</i>  <b><u>Sa mission pour le 1<sup>er</sup> degré se décline autour de quatre champs :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une mission d'organisation de l'accueil et la scolarisation des EANA et le suivi des dispositifs et des écoles qui les accueillent en coopération avec le service des affectations.</li> <li>○ Une mission pédagogique d'accompagnement des enseignants UPE2A et des équipes éducatives accueillant les EANA.</li> <li>○ Une mission d'animation de la liaison avec les partenaires institutionnels et administratifs.</li> <li>○ Une mission administrative et de secrétariat afin d'optimiser les procédures d'organisation du travail du CASNAV.</li> </ul> <b><u>Le ou la chargé (e) de mission a par ailleurs la charge pour le 1<sup>er</sup> et le 2d degré :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Du suivi des EFIV en lien avec la coordinatrice académique pédagogique en charge du dossier.</li> <li>○ Du suivi et de la valorisation du dispositif OEPRE (Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ De l'appui à l'organisation administrative du DELF en lien avec la coordinatrice académique.</li> </ul>	
<b>Régime administratif</b>	<b>Poste à mi-temps</b> Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon	
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation de la mise en place de l'accueil, du positionnement et de l'affectation scolaire des élèves en lien avec les services de la scolarité et les professeurs UPE2A.</li> <li>○ Recensement des élèves arrivants et suivi des effectifs.</li> <li>○ Implémentation de la plateforme <i>EANA 2</i></li> <li>○ Suivi du parcours de formation et de l'orientation des élèves, particulièrement les sortants de sixième (commission spécifique).</li>   <li>○ Accompagnement des enseignants UPE2A.</li> <li>○ Aide et conseil aux équipes éducatives pour l'accueil, et l'inclusion des élèves.</li> <li>○ Repérage des besoins de formation.</li> <li>○ Réponses auprès des familles ou tuteurs lors de situation de blocage et de situations problématiques.</li> <li>○ Orientation des familles vers le dispositif "ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" ou autres associations locales susceptibles de pouvoir les accompagner dans leurs démarches d'intégration le cas échéant.</li> <li>○ Valorisation des ateliers du dispositif OEPRE.</li> <li>○ Participation aux groupes de travail du CASNAV.</li>   <li>○ Communication, analyse et réponse aux besoins sollicités par les IEN et les directeurs d'école.</li> <li>○ Collecte des données qualitatives et quantitatives.</li> <li>○ Communication et partage des informations avec les autres chargés de mission et les coordinatrices académiques.</li> <li>○ Rédaction de points de situation.</li>   <li>○ Animation de la liaison avec les partenaires institutionnels et associatifs.</li>   <li>○ Examineur/ correcteur pour l'examen du Diplôme d'Etude de la Langue Française (DELF).</li> <li>○ Accueil, orientation du public et renseignement téléphonique.</li> <li>○ Gestion des courriers et des mails</li> </ul>	
<b>Compétences spécifiques</b>	<b>Connaissances particulières</b>	<b>Capacités et qualités</b>
	Bonne connaissance des textes officiels régissant l'accueil et la scolarisation des EANA et des EFIV. Bonne connaissance des publics EANA et EFIV. Bonne connaissance didactique du FLE et FLS. Bonne connaissance de l'enseignement en UPE2A Bonne connaissance des problématiques et enjeux éducatifs, culturels, sociaux, linguistiques, liés aux EANA et aux EFIV.	Implication personnelle, adaptabilité, mobilité et capacité de travail sont nécessaires. Sens des relations, aptitude au travail en équipe et avec les différents partenaires. Rédiger notes et synthèses. Maîtriser les outils informatiques et de communication. Respect de la confidentialité des dossiers.
<b>CONTACT</b>	<b>Les candidats doivent postuler et peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du pôle académique du CASNAV</b>	

Tel. 04 93 53 72 48

Mel [ce.casnav@ac-nice.fr](mailto:ce.casnav@ac-nice.fr)

**Candidature à transmettre avant le 7 juin 2024**, délai de rigueur, des entretiens seront organisés.